



**Droit à distiller,
Obtenir une eau-de-vie
de qualité**

Les fruits sont récoltés sur un terrain que vous avez le droit de cultiver ?

Vous avez le droit de distiller !

Vous êtes propriétaire d'un verger ou d'arbres fruitiers autour de votre maison ! Vous cherchez à valoriser vos fruits !

En votre qualité de Bouilleur de Cru, vous pouvez :
- Soit rejoindre et adhérer au syndicat communal de distillation de votre village, s'il en existe un. Vous pourrez ainsi vous initier à la pratique de la distillation et produire cette eau-de-vie issue de vos propres fruits. Cet art que nos anciens nous ont transmis, nous avons le devoir de le pérenniser et à cœur de vous le transmettre.

- Ou confier vos fruits fermentés à un distillateur professionnel (bouilleur ambulancier). Nous vous mettrons en relation avec les distillateurs professionnels adhérant à notre association.

Une bonne eau-de-vie est issue de fruits récoltés à maturation et mis en fût rapidement. C'est le travail du bouilleur de Cru.

Que vous distilliez vous-même ou confiez vos fruits fermentés à un distillateur professionnel, un savoir-faire est nécessaire pour que vos fruits deviennent ce nectar que vous allez déguster avec vos amis : celui du Bouilleur de cru.

**Pour vous accompagner 'de la Racine à l'Élixir' :
Rejoignez notre Association :
Meuse Vergers Traditions**



CONTACTS :

**Association
Meuse Vergers Traditions**

Président : Patrick MARTINET
Tel : 06 46 58 68 18

Vice Président : Francis COURTOIS
06 51 34 91 58 francisdu55@free.fr

Vice Président : Fabrice VARINOT
06 82 33 57 78 Fabrice.varinot@orange.fr

Secrétaire : Laura HOCQUEL
hocquel.laura@gmail.com

Trésorier : Alain ARBOGAST
06 75 96 28 41 aarbogast@wanadoo.fr

Trésorier Adjoint : Philippe MARTINET
07 81 96 62 25 philippe.martinet5@wanadoo.fr

Conseiller : Dominique GOSIO
06 80 20 18 37 dominiquegosio@live.fr

Conseiller : Jean Garnier
Prés. Syndicat des Bouilleurs ambulanciers de la région Est
06 08 24 09 56 jean.garnier552@orange.fr



**Association
Meuse Vergers Traditions**

Président : Patrick MARTINET
3 Sentier des Plantes
55500 LIGNY-EN-BARROIS
Tel : 06 46 58 68 18

Email : patrick.martinet@meusevergerstraditions.org
<https://www.kanas.com/meusevergerstraditions/>
N° RNA : W55100520A - N° SIREN : 923 568 018



Scannez le QR code pour accéder au site internet

' DE LA RACINE À L'ÉLIXIR '

**PARTAGE - ENTRE-AIDE
TRANSMISSION DE
CONNAISSANCES**



**Association
Meuse Vergers Traditions**



Pour la transmission du savoir-faire ancestral des bouilleurs de cru, la sauvegarde du patrimoine arboricole et la préservation de la biodiversité.



Meuse Vergers Traditions : Notre Histoire

Créée le 18 février 2023, l'Association Meuse Vergers Traditions, est née de la volonté d'une poignée de petits propriétaires de Vergers familiaux de la Meuse de :

- **Regrouper et fédérer** les propriétaires, locataires, exploitants de vergers familiaux ou détenteurs d'arbres fruitiers souhaitant développer des connaissances et pratiques en l'arboriculture raisonnée dans un esprit de préservation de l'environnement et de la reconquête de la biodiversité et pour toutes personnes désireuses d'y contribuer.
- **Développer l'entraide et le partage entre ses membres** sur des sujets liés à l'arboriculture, l'entretien des vergers, la préparation des Fruits avant distillation, à la distillation qu'elle soit effectuée dans les syndicats communaux lorsqu'ils existent ou après de professionnels.
- **Transmettre l'héritage culturel et immatériel de traditions et pratiques ancestrales** que ce soit dans la préparation optimale des fruits (bouilleurs de crus), voire in fine de la distillation.
- **Réhabiliter, valoriser les vergers familiaux**, notamment ceux laissés à l'abandon ainsi que la vie sociale qui les entoure.
- **Promouvoir** la valorisation des fruits de nos vergers sous toutes leurs formes possibles, ainsi que l'activité et les professionnels qui nous ont rejoint qu'ils soient distillateurs professionnels ou transformateurs de fruits.
- **Défendre** les droits des bouilleurs de cru par leur rattachement à la FNSRPE..



Une Association Meusienne Pour qui ?, pourquoi ?

Sont les bienvenus :

- **Les propriétaires, locataires, exploitants de vergers familiaux ou détenteurs d'arbres fruitiers, sympathisants** qui souhaitent faire partie d'un réseau d'échanges, de partages et d'entraide avec comme objectif : développer de bonnes pratiques liées à l'entretien des vergers familiaux.
- **Les syndicats communaux** de distillation qui choisissent de s'ouvrir, de faire partie d'un réseau, de se renforcer - de faire profiter leurs adhérents de possibilités d'échanges structurés avec d'autres passionnés de la distillation au travers d'un réseau d'échanges, de partage de bonnes pratiques ou de rencontres diverses.
- **Les Distillateurs professionnels** qui souhaitent mieux satisfaire leurs clients, les fidéliser, par la qualité de l'Eau-de-Vie qui leur sera rendue, résultant d'une bonne connaissance des conditions de la « mise en fermentation de leurs fruits » - au demeurant intégrer une communauté ayant la volonté de contribuer à pérenniser les bouilleurs de cru (les traditions ancestrales qui vont avec), et donc leur propre devenir.
- **Les Communes** qui s'engagent à soutenir des actions visant à la promotion de vergers bien entretenus aux abords de leurs villages, et de la vie sociale qui l'accompagne.
- **Tout récoltant de fruits** à l'écoute des meilleurs canaux locaux de transformation du fruit de sa récolte.
- **Tout sympathisant** qui souhaite voir perdurer les droits à distiller, par son soutien à la **FNSRPE**, au travers de son adhésion à l'Association Meuse Vergers Traditions.

Conception : Association Meuse Vergers Traditions - N° RNA : W551005204 - 3 Sentier des Plantes - 55500 Ligny-en-Barrois
N° SIREN : 923 566 018 — Imprimé par nos soins — Ne pas jeter sur la voie publique

La Fédération nationale des syndicats des récoltants familiaux de fruits et producteurs d'eau de vie naturelle

Pourquoi rejoindre cette fédération?

Les lois changent, nos droits évoluent sans cesse, nous sommes là pour veiller à ce que nos droits ne disparaissent pas.

Votre adhésion est fondamentale

La Fédération nationale ne bénéficie pas de subventions comme les autres syndicats. C'est uniquement votre adhésion qui leur permet de mettre en place des actions aussi bien de veille législative et réglementaire que d'explications auprès des élus de la nation qui votent les lois.

Les avancées majeures de la Fédération.

2002. A l'initiative de Guy RICHARD, l'amendement n° 232, co-signé par plus de 100 députés fait bénéficier les **bouilleurs de cru d'une détaxation de 50% du droit de consommation sur les 10 premiers litres d'alcool pur.**

2012. **l'allocation en franchise de 10 litres d'alcool pur est accordée à vie aux titulaires.**

2023. Suite à la circulaire du 11 mai 2023, après avoir entendu les revendications de la F.N.S.R.P.E. et compris qui nous étions, le gouvernement applique la directive Européenne 2020/1151 donnant la possibilité aux états membres **d'exonérer des droits d'accise à hauteur maximum de 50 litres d'alcool de fruits par an et par ménage de fruiticulteurs**

F.N.S.R.P.E.

10 RUE DES 4 NOYERS

VILLEMERVRY,

52160 VALS DES TILLES

TÉL. MOBILE : 06 46 58 68 18

MAIL :

JEANCHARLES.CHERITAT@FNSRPE.COM



FNSRPE : Site Web





CONTACTS

Structures adhérentes & Correspondants

Brasserie FP La DUNOISE & Bouilleur Ambulant
Florian PLONER
06 85 49 65 83 contact@ladunoise.fr

La Maison Garnier & Bouilleur Ambulant
Jean Garnier
03 29 89 31 42 jean.garnier552@orange.fr

Bouilleur Ambulant de VIEVILLE-SOUS-LES-COTES
Jean-Marie BLANPIED
03 29 89 31 64 jeanmarieblanpied@orange.fr

Pressoir de la Saulx
Francis VAN MIDDELEM
06 74 07 85 44 pressoirdelasaulx@gmail.com

Synd Distillation FREMERVILLE
Louis ESSELIN
06 26 58 13 42 louis.esselin@akeonet.com

Synd Distillation HATTONCHATEL
Francis COURTOIS
06 51 34 91 58 francisdu55@free.fr

Synd Distillation VARNEVILLE
Pierre REUTER Pierre
06 78 34 99 68 pierre.reuter1@orange.fr

Synd Distillation RAMBUCOURT
Bernard CARLE
03 29 90 44 98 bernard.carle796@orange.fr

Distillerie de SAVONNIERES-EN-PERTHOIS
Xavier MARECHAL
06 66 52 58 36 xaviermarechal55@gmail.com

Atelier de Distillation de Villers-le-Sec
Adrien ADNET
06 76 01 59 69 adnetadrien@hotmail.fr

— À conserver —



CONTACTS

Structures adhérentes & Correspondants

Bouilleur Ambulant FILLIERES
Jean pierre MAUGUE
03 83 25 06 60 maugejean-pierre@voila.fr

Bouilleur Ambulant de MANONCOURT-EN-VERMOIS
Philippe ANGENIEUX
03 83 46 80 88

Bouilleur Ambulant de VIGNOT
Nicolas FROMONT
06 77 14 07 67 valletbona@gmx.fr

Bouilleur Ambulant de SAINT-AUBIN-SUR-AIRE
Luc FALLON
06 26 67 29 64 luc.fallon@wanadoo.fr

Bouilleur Ambulant MAIZERAI
Laurent JOYEUX
06 80 07 80 19

— À conserver —



Bulletin d'adhésion (2024) à : Association Meuse Vergers Traditions ⁽¹⁾

Nom :

Prénom :

Adresse :

Civilité : H. F. Né(e) le :/...../.....

Tél. :

E-mail :

J'adhère à l'Association **Meuse Vergers Traditions (2)**

Le :/...../..... Signature :

Cotisation annuelle : **14.00 €**

- Chèque à l'ordre de **Association Meuse Vergers Traditions**
- Ou virement bancaire : Banque CRCA de Lorraine
IBAN : FR76 1610 6000 4996 0261 9548 613
Code BIC—SWIP : AGRIFRPP861

Courrier à : Patrick MARTINET

3 Sentier des Plantes

55500 LIGNY-EN-BARROIS

Mobile : 06 46 58 68 18

Email : patrick.martinet@meusevergerstraditions.org

1) Association adhérente à la **FNSRPE** (Fédération Nationale des Syndicats des Récoltants de fruits et Producteurs d'Eau de vie naturelle)

(2) **Par votre adhésion à 'Meuse Vergers Traditions' vous devenez de fait membre de la FNSRPE** et recevez la revue le Bouilleur (4 revues / an)

Conception : Association Meuse Vergers Traditions - N° RNA : W551005204 - 3 Sentier des Plantes - 55500 Ligny-en-Barrois
N° SIREN : 923 568 018 — Imprimé par nos soins — Ne pas jeter sur la voie publique



— À nous retourner SVP —